

SAPEURS-POMPIERS

PROFESSIONNELS

de Lyon et du Rhône (SDIS-69)

Compte tenu du nombre de participants à l'AG de ce matin, en attente de la réunion avec le Pdt Mercier, et afin de laisser toute sa place à la négociation, le syndicat CGT confirme la suspension du mouvement et ne déposera pas de préavis de grève pour l'instant

L'ordre du jour de la réunion portera sur tous les points listés dans le **communiqué intersyndical de décembre**.

lire ici : le courrier réponse du Pdt du CA confirmant la réunion

GREVE SUSPENDUE suite à la promesse de la tenue d'une réunion de NEGOCIATION avec le ministre ET pdt du CA M. Mercier.

COMMUNIQUE INTERSYNDICAL de Décembre

• **Accéder au SITE du COLLECTIF national CGT SDIS France.**

Diaporama CGT Rhône SPP
pompiers.lyon.cgt@online.fr

e-mail :



• **Pour nous rejoindre et adhérer à la CGT pompiers, envoyez nous un mail avec vos noms et centres, nos délégués vous contacteront.**



Syndicat C.G.T.

NOS LIENS vers les infos nationales sites intéressants...

deniers
COURRIERS

Les "petits bavards" lyonnais, à imprimer

Réunions prévues

RESULTATS ELECTIONS

infos CGT personnel Technico-administratif

les guides nationaux de référence SP, les NIT...

Rhône : Dossiers en cours

Bulletins d'infos

SITUATION ACTUELLE ET A VENIR : NOTRE POSITION

Panorama de presse

Présentation, historique

Les grilles indiciaires à jour

Revendications

Devant sejour, emplois, postes vacants...

Depuis le 3/10/2000 :

248 148 visites

Des interrogations ? contactez-nous...



CGT Lyon Rhône SPP



Union syndicale CGT – SUD – SNSPP - UNSA

Les organisations syndicales CGT, SUD, SNSPP, UNSA, du SDIS du Rhône se sont réunies le 20 Décembre 2010 à 8 H 30.

Elles ont reçu pendant la réunion un appel du DDSIS les informant que le président du CA du SDIS recevra l'union syndicale en janvier 2011. L'union a déjà demandé une confirmation écrite signée du président.

En conséquence, l'union syndicale décide de :

- suspendre le préavis de grève illimitée, **mais**,
- déposer un préavis de grève reconductible le 3 janvier 2011,
- tenir une AG le 3 janvier 2011 à 14 H à Corneille,
- programmer des actions les 3 et 4 janvier 2011, pour commencer...

Dans son **nouveau préavis de grève reconductible**, l'Union syndicale demande :

- au sujet de l'arrêté préfectoral litigieux :
 - ✓ son retrait car à priori entaché d'illégalité : non soumis au CTP,
 - ✓ la mise en place d'un groupe paritaire composé d'élus du CA, du Préfet, des organisations syndicales, du CCDSPV,
 - ✓ chaque OS déposera un recours gracieux contre la délibération,
- le recrutement d'effectifs professionnels de catégorie « C » en remplacement des départs en retraite,
- la mise en place d'un cycle de travail pour les 12 H et le choix du régime de travail 12/24 à chaque changement d'affectation,
- le maintien de tous les logements avec un temps de travail plus attractif,
- respect des engagements du président Michel MERCIER suite aux négociations de juin 2009 : revalorisation de l'IAT.